



NEC (NCS 2) : ce qui change depuis le 1^{er} janvier !

A partir du 1^{er} janvier, le NEC (NCS 2) signé le 8 juillet 2016 (par tous les syndicats sauf la CGT) s'applique. Il aggrave la flexibilité (nouveau compteur), diminue la rémunération globale des salariés (poursuite du blocage des salaires, Nuit à temps partiel) et réduit encore les droits collectifs (mutations obligatoires).

Mise en place du nouveau compteur qui aggrave la flexibilité :

1) Nouvelles bornes : -12 jours à + 8 jours.

Pour 2 samedis gratuits et obligatoires effectués, le 3^{ème} est obligatoire mais traité hors compteur et payé à 125 % à la fin du mois. Cela signifie que la direction va nous payer dans l'année seulement 2 ou 3 samedis pour 6 ou 9 samedis travaillés. **Une véritable arnaque !**

La borne de - 12 jours augmente le nombre de jours que la direction nous demandera à rembourser.

2) Le compteur n'est plus remis à zéro comme avant :

Exemple 1 : si le salarié arrive au 31 décembre avec un compteur négatif de - 3 jours, il commence l'année avec une dette de 3 jours. On va trainer des dettes de jours pendant des années.

Exemple 2 : si par miracle, le salarié fini l'année en positif, les jours ne seront pas systématiquement payés. La direction se garde jusqu'à + 5 jours pour de futures H-. **C'est du vol !**

La CGT revendique que les H+ soient au volontariat et payées à la fin du mois.

Des salaires bloqués ou diminués :

1) Pour les 3 ans à venir, malgré les bénéfices qui explosent, la direction ne voudrait augmenter les salaires que de 0,45 % en plus de l'inflation (hors ancienneté et AI). **Une vraie provocation !**

Par contre, les RU vont bénéficier d'une prime supplémentaire d'objectif 50% équivalant à un salaire brut mensuel. Cette prime est liée aux objectifs de qualité, d'absentéisme qu'ils auront imposé aux salariés de leur UEP.

2) Nuit avec des contrats à temps partiel : la direction peut instaurer de nouveaux contrats de travail à temps partiel pour ceux de Nuit : ils seront payés sur une base horaire de 28h30 mais pourraient travailler jusqu'à 35h par semaine. Une perte sèche de près de 400 € par mois !

Les sites DMB, comme borny ne sont concernés pour l'instant...mais pour combien de temps ???

La CGT revendique une augmentation générale des salaires de 300 € pour tous et la non application du système de la Nuit avec des contrats à temps partiel.

Des droits collectifs en recul :

1) Mobilité géographique : Dans une même région (exemple région parisienne), le NEC (NCS 2) autorise la direction à muter un salarié d'une usine à l'autre sans son accord.

2) Mobilité professionnelle : Même s'il est écrit qu'il faut le double volontariat pour qu'un ouvrier professionnel accepte un poste d'opérateur, la direction va s'en servir pour augmenter la pression sur les ouvriers professionnels.

La CGT a refusé de signer cet accord qui aggrave la flexibilité, augmente le retard sur les salaires et attaque les droits collectifs.

Par la mobilisation, nous avons la capacité de mettre à la poubelle le nouveau compteur et d'imposer des augmentations de salaires !

Rencontre avec Mr TAVARES

Déclaration :

Mr TAVARES je vous cite : « *le succès de nos derniers lancements est la preuve que la croissance créatrice de valeur est le fruit de l'excellence de nos produits et d'une politique commerciale vertueuse* », mais à qu'elle prix ? Le prix du fruit de notre travail et de notre sueur.

Les travailleurs du site de Metz voient l'usine se réduire en peau de chagrin.

Suppression des montages MA2 et ML2, externalisations, suppressions d'emplois, ventes de terrain... des centaines et des centaines d'emplois ont été supprimés. Et il n'y a aucun projet nouveau pour le site de Metz.

Nous étions plus de 2 500 salariés il n'y a pas si longtemps, nous sommes moins de 1 500 aujourd'hui en comptant les intérimaires. Et ce n'est pas uniquement parce qu'il y a moins de

travail, en ML les cadences sont vraiment infernales parce que vous avez supprimé les outils de production, fermé les montages ML2 et MA2 nécessaires à satisfaire les commandes. Vous ne prévoyez pas l'avenir, si ce n'est l'avenir des profits des actionnaires.

Les profits d'aujourd'hui ne sont pas les emplois de demain comme c'est si souvent dit. Les profits d'hier ont servi à enrichir les actionnaires, et les profits d'aujourd'hui sont faits en supprimant 17000 emplois en 5 ans, en accroissant les cadences de travail tout en aggravant la précarité et l'utilisation des emplois intérimaires.

Et en plus vous vendez, les parkings pour faire du cash, les terrains pour faire du cash, les bâtiments pour faire du cash, toujours plus de cash, en limitant les possibles développements de nouveaux projets.

Questions :

Est-il exact que vous visez moins de 800 salariés sur le site de Metz à l'horizon 2019 ?

Réponse : *je ne donnerai aucune réponse à cette question car elle pourrait être mal interprétée ou sortie de son contexte. La vérité je ne sais pas vous la dire !! Continuez à faire des efforts, essayez d'anticiper l'avenir.....*

Commentaire CGT : encore une fois Mr TAVARES botte en touche, fait planer le doute, effectivement il n'y a pour l'instant aucun projet pour le site de Metz.

Quand comptez-vous augmenter nos salaires de 300€ ?

Réponse : *les négociations démarrent le 24 janvier 2017.*

Commentaire CGT : Pour Mr Tavares il est inconcevable de demander une augmentation de salaire, son leitmotiv « la Performance » tout le reste n'est que de la démagogie, les salariés du site de Metz apprécieront cette réponse à sa juste valeur !!

Quand comptez-vous embaucher en CDI tous les intérimaires du site de Metz ?

Réponse : *les embauches prévues se feront suivant les accords du NCS2. Il faut rester humble, Renault et Toyota font mieux que nous en résultats PPM. Il faut sécuriser la performance. Actuellement, il n'y a aucune perspective d'embauche pour le site de Metz Borny.*

Commentaire CGT : Pour Mr TAVARES, les salariés intérimaires sont une chance pour l'usine, car c'est comme cela qu'il peut faire des profits sur le dos des travailleurs. Vider l'usine de ses CDI et les remplacer par des intérimaires, voilà l'avenir que Mr TAVARES nous réserve pour le moment.

Bilan CGT : **Encore une fois du grand cinéma, des déclarations comme « Il faut être meilleur que les autres, faisons ensemble les produits de demain » La CGT et l'ensemble des salariés du site de Metz Borny restent encore une fois sur leur faim, Mr TAVARES n'ayant donné aucune information concrète sur l'avenir du site et de ses salariés.**